

LA LETTRE DE LA SHM n° 13

Hommage à Raymond Vincent

Raymond Vincent a siégé en qualité de maire du Chambon-sur-Lignon au conseil d'administration de la SHM dès la création de la Société en 1973. Après sa défaite aux élections municipales de 2001, il a été élu et réélu dans cette instance jusqu'en 2011. En souvenir de lui, nous publions des extraits de l'intervention de Christian Rignot, ancien Premier adjoint de Raymond Vincent de 1989 à 2001, au Temple du Chambon-sur-Lignon le 3 janvier 2015.

Nous avons tous été abasourdis par le décès de Raymond VINCENT, ancien Maire de notre Commune, nous le savions malade et connaissions la dégradation rapide de son état, mais le choc fut rude (...)

Raymond a fêté ses 80 ans cette année, il est né au Chambon, a fait ses études secondaires au Collège Cévenol et ses études supérieures à Lyon où il obtient le diplôme de chirurgien-dentiste qu'il a exercé au Chambon. Il s'est marié en 1957 avec Marie –Jeanne et ils ont eu cinq enfants et aujourd'hui 14 petits enfants.

Très tôt il participe à de nombreuses associations locales, tant sportives que socio - culturelles : foot, tennis, comité des fêtes etc...

Mais c'est en 1971 que l'aventure commence, où nous avons osé nous présenter à quelques-uns pour les élections au Conseil municipal du Chambon ; nous nous sommes trouvés 7 élus sur 21, et c'est Raymond Vincent qui fut élu Maire (quel présage !)...et cela fut renouvelé pour cinq mandats successifs... soit trente ans...un sacré bail...conseiller municipal, puis adjoint et 1^{er} adjoint les deux derniers mandats, j'ai vraiment pu apprécier l'homme qui a assumé avec un tel talent la fonction de Maire du Chambon.

Très vite, n'ayant pourtant pas la majorité au Conseil municipal, Raymond a su s'imposer au sein de ce Conseil, en mettant en place une politique ambitieuse pour la Commune, par un travail d'équipe exemplaire, où tous les membres du conseil étaient vraiment parties prenantes, où des commissions mises en place sous l'autorité d'un adjoint, en général, avaient la responsabilité de mener chacun des projets bien précis, commissions ouvertes sur l'extérieur, c'est – à –dire où des personnes compétentes dans tel ou tel domaine pouvaient y participer... ce qui a permis à des réalisations audacieuses et imaginatives de prendre forme. (Aménagement de la place, doter la commune d'équipement de base (eau potable, eaux usées, ordures ménagères) puis d'autres aspects (logement sociaux, maison de retraite) seront au cœur de sa politique de développement communal; puis Centre de Tennis, Golf, cinéma, terrains de Foot, (j'ai rencontré ce matin Louis Dentresangle, qui me rappelait sa participation au développement de l'équipe du Foot et qu'il avait assuré dignement la succession de son

¹ Les opinions émises dans cette Lettre n'engagent que leurs auteurs, sous la responsabilité du directeur de la publication.

père comme responsable de cette activité.), la construction du Collège du Lignon, crèche et j'en passe...) et c'est ainsi que Raymond Vincent s'est vu attribuer sur un plan national, « LA MARIANNE D'OR » en 1987 comme reconnaissance d'une action audacieuse, ambitieuse et imaginative pour sa commune.

Raymond Vincent agissait pour que chaque adjoint se sente vraiment responsable des commissions dont il avait la charge(...)

Raymond voulait absolument que les adjoints, les conseillers s'approprient le devenir de leur commune et qu'ils ne soient pas là uniquement pour approuver ce que d'autres proposaient.

Raymond, malgré l'apparence, était un grand timide, et parfois lorsqu'il fallait formuler des réserves sur l'action d'un tel ou d'un tel, il pouvait blesser...mais très vite, on l'excusait, car en réalité il était très malheureux lorsque cela arrivait.

Mais l'action de Raymond Vincent ne se limita pas uniquement à la commune; il créa avec le Maire de Saint-Agrève en 1983 le SIVOM Vivarais Lignon, pour développer le Plateau, il a été conseiller général de 1973 à 1979, et a assuré le secrétariat de l'Association des Maires de la Haute -Loire pendant de nombreuses années. Dans toutes ces actions les plus diverses on sentait bien qu'il était apprécié par sa rigueur dans les différentes tâches qu'il assumait (...)

Mais pour aller plus loin dans la richesse des relations que nous avons avec Raymond, je vais me permettre, avec l'accord de l'auteur, Jean-François Manier, de citer des passages que celui-ci a formulés lors de la remise de la Légion d'honneur à Raymond Vincent au nom du Président de la République (...)

« Ce qui m'a frappé (disait Jean-François Manier) tout au long de ces douze années que j'ai eu la chance de partager avec Raymond Vincent à la Mairie du Chambon, c'est d'abord la très grande leçon politique qu'il nous a donnée, jour après jour, sans jamais – on le connaît ! – en faire une théorie, sans jamais prendre la pose, ou nous asséner des discours ronflants ;

Leçons que l'on pourrait peut-être résumer ainsi :

Il faut pour la commune du Chambon, et pour le Plateau, une grande ambition. Mais cette ambition n'est pas une affaire personnelle : il faut que les choses se fassent, que les projets se réalisent. Voilà ! – peu importe, finalement qui est derrière telle ou telle idée. L'important n'est pas de signer les projets, mais de les accompagner jusqu'à leur réalisation » tout un programme.

Toujours J.F.M. : « Un revers de la Médaille ? Certes ! C'est vrai, par ailleurs, que tu manifestais rarement tes sentiments, que tu « communiquais » peu – comme on dit aujourd'hui. Tu es plus, Raymond, un homme de granit, de terre à genêts, un homme d'herbes rares et d'horizons libres, qu'un communicant démagogique et fausement chaleureux. C'est comme ça. Il a fallu faire avec...beaucoup l'ont regretté ; certains, parfois, s'en sont froissés. Mais pour qui te connaissait un peu et travaillait à tes côtés, il suffisait d'un bout de phrase lâché à mi-voix avant que démarre une réunion, d'une question incisive et finement posée, d'un sourire à demi retenu, et voilà, on savait que tu nous disais : « Banco, vas-y, tu as ma confiance » Pas besoin de longs discours, en effet. »

« C'est donc tout ceci qui m'aura frappé – et tant appris : cette honnêteté intellectuelle, cette rigueur, cette réserve personnelle, doublée d'une forte ambition pour la collectivité. »

Et J.F.M. conclut : « Tu es le véritable héritier des figures historiques qui ont fondé le Chambon moderne...je pense à GUILLON ancien maire du Chambon. »

Oscar Rosowsky

Le 7 novembre 2014 le docteur Rosowsky, titulaire de la Médaille de la Résistance, s'en est allé.

Au péril de sa vie, réfugié, recherché, il fut, sous le nom de Jean-Claude Plunne, l'un des acteurs majeurs de l'histoire du Plateau pendant la deuxième guerre mondiale en fabriquant bénévolement des pièces d'identité pour des réfugiés, des résistants, des réfractaires au Service du Travail Obligatoire, leur permettant ainsi d'échapper aux poursuites du régime de Vichy et de l'occupant allemand. Il parvint à se sauver de la rafle de l'Université de Clermont-Ferrand « avec un col de canadienne fourré d'échantillons de faux papiers ».

Les passages suivants, extraits de lignes autobiographiques écrites le 10 juin 1981, et ces documents confiés par ses soins à la Société d'Histoire de la Montagne permettent d'approcher cette personnalité d'exception.

Liliane Russier

« Réfugié juif russe en provenance de Berlin avec mes parents, domicilié à Nice depuis 1933, élève au lycée du Parc Impérial, je passe mon baccalauréat 1ère partie en 1940 et la seconde partie en 1941. L'accès au P.C.B m'est refusé à la Faculté d'Aix-Marseille en ma qualité de Juif².

Je passe l'année 1942 comme apprenti en réparation et entretien des machines à écrire chez un artisan niçois du nom de Septembre.

En août 1942, au retour d'un camp d'éclaireurs de France, j'apprends que mon père a été arrêté et je suis moi-même interné le 09-8-1942 dans un camp pour travailleurs étrangers à Mandelieu d'où je m'évade le 03-09-1942. A cette date mon père avait été transféré à Drancy d'où j'ai appris plus tard qu'il fut déporté à Auschwitz par le convoi n° 37, en date du 25-09-1942.

Ma mère et moi décidons de tenter un passage en Suisse munis de faux papiers et de l'adresse d'un passeur que ma mère avait pu nous procurer. Ma mère est arrêtée par un contrôle de gendarmes en cours de voyage et moi-même, bloqué par une patrouille suisse au-dessus de Super-Morzine, je suis discrètement refoulé en France.

² La première année de médecine était désignée depuis 1934 sous le nom « Physique. Chimie. Biologie » et était présentée en Faculté des Sciences avec uniquement des sciences fondamentales.

De retour à Nice mi-septembre, j'apprends que ma mère a été internée au camp de Rivesaltes (Pyrénées Orientales).

L'artisan mécanographe chez qui je travaille comme apprenti était resté dans l'ignorance de mon internement et de ses suites survenues en période de vacances. Je retournai donc, comme si de rien n'était, à mon travail qui comportait aussi l'entretien des machines à écrire de la Préfecture des Alpes Maritimes.

C'est ainsi que je pus subtiliser mes premiers cachets et papiers à en-tête officiels, et commencer la fabrication des fausses identités pour de nombreux réfugiés qui avaient échappé aux rafles. J'étais aidé à l'époque par un lycéen nommé Toly Dauman, devenu depuis lors producteur de films, et un protestant du nom de Charles Hanne et sa sœur, qui disposaient chez un oncle d'un grand appartement toujours vacant où on pouvait travailler et cacher des gens de passage.

(...) il me fut possible de faire sortir ma mère du camp de Rivesaltes à l'aide d'un faux permis de séjour préfectoral fabriqué par moi. A cette même période une première prise de contact avec la résistance juive de Marseille (André Bass) était restée sans suite.

Sur les conseils de Charles Hanne, et pour mettre ma mère à l'abri, nous quittâmes Nice pour Le Chambon-sur-Lignon que j'avais déjà exploré une première fois en octobre 1942. Fin novembre 1942, je plaçai ma mère auprès du Pasteur Daniel Curtet, à Fay, qui lui-même la fit loger sous un faux nom à l'Hôtel Abel. Moi-même je repris logement à la Pension Barraud parmi les collégiens que j'avais déjà repérés à mon premier passage au Chambon. J'y étais inscrit sous mon identité de Plunne Jean-Claude, lycéen. En peu de jours le contact se fit avec deux autres locataires de la Pension Barraud. Un nommé Pierron (de son vrai nom Roger Klimowitzky) et Louis de Juge, élève du Collège Cévenol (alors dénommé « Ecole Nouvelle Cévenole »), qui me mit, début décembre 1942, en relation avec le responsable de la Résistance locale, Léon Eyraud qui fut heureux des offres de service du technicien en faux papiers que j'étais devenu.

(...) Début 1943, mon activité devenant trop importante, je quittai la Pension Barraud pour une ferme plus isolée, sur la route du Mazet, au

lieu-dit La Fayolle. (...) C'est là que nous installâmes le service, nourris et blanchis chez les Héritier, qui pourtant, très vite, s'étaient aperçus de nos travaux diurnes et du remue-ménage nocturne que provoquaient nos allées et venues de recueil et de livraison des faux papiers.

En effet, toute cette région des communes du Chambon-sur-Lignon, du Mazet, de Fay-sur-Lignon et leurs alentours, s'était à cette époque quasi tout entière en quelque sorte « spécialisée » dans le refuge donné aux Juifs et autres persécutés par les nazis, une partie des gens restant répartis dans les fermes du Plateau Cévenol, et le reste étant convoyé en Suisse. Dans ce contexte notre service a rapidement déployé une activité considérable, répondant aux demandes qui nous parvenaient bihebdomadairement par la voie de Léon Eyraud qui drainait les besoins de la Résistance et une partie de ceux du presbytère et des pensions de famille, mais aussi par la voie du Pasteur Daniel Curtet de Fay-sur Lignon, voire par celle de simples paysans tel Jean Bouix de Moulins qui s'occupait de fournir des faux papiers à celles des familles juives qui logeaient chez l'habitant sans être passées par avance par les filières existantes. C'est par l'intermédiaire de Léon Eyraud que nous avons pris contact avec Fayol, responsable militaire, et avec Bass, organisation juive d'origine marseillaise. (...) Un de nos imprimeurs se trouvait à Saint-Agrève (Ardèche), le contact était établi par Marc Paya-alors secrétaire de mairie à Saint-Agrève ». (...)

Oscar Rosowsky évoque une mission qu'il remplit « en septembre-octobre 1943, lorsque l'armée italienne ayant déposé les armes, les Allemands vinrent occuper la zone d'occupation italienne menaçant par là un grand nombre de Juifs qui avaient bénéficié, jusque-là, de la protection occulte des Italiens. Il s'agissait pour moi de fournir des papiers et l'indication du refuge cévenol à une liste de connaissances et amis qui étaient restés à Nice ». Il avait aussi « organisé un réseau d'alertes téléphoniques de contrôleur à contrôleur », à partir d'une contrôleuse des PTT, « tout autour de la région du Chambon-sur-Lignon et jusqu'au Puy ».

Dors mon mignon

Chanson collectée sur le Plateau auprès de Madame Chanut en 2013



Cette chanson est une bonne représentation d'un ensemble important de la fin du XIX^{ème} siècle consacré à l'Alsace et la Lorraine, avec le thème récurrent où patrie et famille s'interpénètrent, se font écho ... dans la douleur .

Cette chanson, comme l'ensemble de ce type de répertoire, devait être très répandue avant la guerre de 14 -18, ce qui est attesté par au moins l'éloignement des différentes versions recueillies. Disparue après la guerre, ou plutôt enfouie dans des répertoires familiaux, une réémergence apparaît lors de travaux de collectage.

Origine : *Dors, mon chéri*, paroles d'Ernest Gustin de Launes (mort 2 Novembre 1917), musique d'Emile **Spencer**.

Si la date n'est pas précisée, une des versions permet de la cerner par la phrase « Le sol natal perdu depuis vingt ans » soit 1891 au plus tard, puisqu'il s'agit d'un ajout. Ce repérage est confirmé par une autre version notée en 1891.

Nous en connaissons six versions :

Cahier de chansons de Benjamin Champalloux de Loudun pendant son service militaire effectué à Châtellerault (France - Vienne)

Cahier d'Adolphe Dutartre, maréchal à Saint-Sauveur (France - Vienne).

Le cahier de Enrico Tron de Roberso une commune du Piémont en Italie

Témoignage de Jean-Pierre Sedent : son arrière grand'mère Julia DELACOURT née le 7 février 1875 à CATTENIERES (59), village qu'elle n'a jamais quitté, l'endormait avec ce chant, au début du XX^{ème} siècle.

Un autre témoignage : celui d'Angelbert Delacroix au Québec

Et bien sûr le collectage auprès de Simone Chanut St Clément

Ces versions ont parfois des différences importantes telle une modification de l'écriture du dernier couplet ou encore la suppression de plusieurs refrains. Ceci s'accorde bien à un répertoire traditionnel qui se propage par « trahisons » successives. Une même conclusion est obtenue par l'analyse des mini variantes : fautes d'orthographe, mots écrits de manière phonétique car non connus par le propriétaire du cahier, confusions de mots. Ces légères variations des paroles selon la localisation de l'interprète montrent que ces chansons ont été transmises par colportage oral. L'écriture des chansons montre un copiage à partir des paroles entendues et non recopiées à partir d'une partition. Nous sommes bien dans un exemple de passage du monde d'une certaine musique « classique », moderne à une musique traditionnelle, de l'oralité.

Alors, cette terre de refuge, près du ciel, n'est pas si fermée que ça !

La conclusion de l'analyse ci-dessus est significative : la présence de cette chanson sur le Plateau, montre que l'autarcie absolue est une mythologie, une mythologie du Progrès, justifiant désenclavement et mobilité des habitants et des travailleurs.

Jacques JULIEN & Christian OLLER

Chercheurs et musiciens

Voici les paroles chantées

par Mme Chanut

C'était un soir sous ces beaux rideaux roses
Un frais bambin dormait dans son berceau
Il souriait la lèvre à demi close
Car dans son rêve il voyait un drapeau
Les ennemis¹ reculaient en déroute
Devant l'ardeur de nos vaillants soldats
En son réveil il dit maman écoute
N'entends-tu pas du canon le fracas

De t'éveiller ce n'est pas l'heure encore
Disait la² mère à son³ enfant chéri
Dors mon mignon dors bien jusqu'à l'aurore
Je te dirai quand viendra l'ennemi

DORS, MON CHÉRI

CHASSON.
Coté par M^e ALBIN, à l'Eclat Concert.
Musique de
Ernest GUSTIN de LAUNES.

Musique de
Émile SPENCER.

COLLECT.
C'était un soir dans une chambre

to - se, Un frais bambin dormait dans son ber - ceau; Il sou - ri -
- ait la - levre a de - mi - clo - se, Car dans son ré - ve il voyait un dra -
- peau. Les é - tran - gers reculaient en de - rou - te, Devant l'ar -
- deur de nos vaillants sol - dats; Quand s'éveil - lant, il dit: Maman, é -
- cou - te N'entends-tu pas du ca - non le fru - cas De l'éveil -
- ler, il n'est pas l'heure en co - re Disait la mère à son enfant che -
- ri Dors, mon mi - gnon, dors bien jusqu'à l'au - ro - re Je te di -
- rai quand viendra l'en - ne - mi Je te di - rai quand viendra l'en - ne - mi.

REFRAIN: M^e!
- ler, il n'est pas l'heure en co - re Disait la mère à son enfant che -
- ri Dors, mon mi - gnon, dors bien jusqu'à l'au - ro - re Je te di -
- rai quand viendra l'en - ne - mi Je te di - rai quand viendra l'en - ne - mi.

REFRAIN:
A ce moment elle vit apparaître
Son pauvre époux, qui tout couvert de sang;
Vint tomber mort auprès de la fenêtre
Près de son fils qui pleurait maintenant
Son meurtrier le suivait, mais la mère,
D'un long couteau le frappait en plein cœur;
Quand un bruit, survint dans la chambre
Et la frappa de son sabre vainqueur.

REFRAIN:
De l'éveiller, il n'est pas l'heure encore,
Dit en mourant la mère à son chéri,
Dors, mon mignon, dors bien jusqu'à l'aurore,
Et ne crains rien, l'Allemand est parti.

4

Sous les cyprès d'un cimetière d'Alsace,
Un bataillon de ligards est posté,
Le commandant dit soudain à voix basse,
En contemplant un tombeau profané:
Mes chers parents, la Revanche est sonnée,
Le Coq français conduit le droit vengeur,
Du haut des cieux, voyez la France armée,
Faisant la chasse aux lâches oppresseurs.

REFRAIN:
Du grand triomphe enfin brille l'aurore,
La République est ruche de héros,
Honneur et Gloire au Drapeau tricolore
Car il a fait la Moisson des bourreaux!

Louis MARVIS Editeur, 10, rue du Croissant, Paris.

Droits d'Écriture, Traduction, Reproduction Réservés
Graf. Imp. Cavel n° 18, FES^e Demi

Oh dis Maman où est donc petit père
Est-il déjà parti pour le combat⁴
Oh moi aussi je veux faire la guerre
A la patrie offrir⁵ mon faible bras
Non mon enfant reste auprès de ta mère
Ton père est loin c'est assez de douleurs
Il reviendra bientôt la mine fière
Pour t'embrasser toi qui fait son bonheur.

Au même instant, elle voit apparaître
Son cher époux qui tout couvert de sang
Vint tomber mort auprès de la fenêtre
Près de son fils qui pleure maintenant
Son meurtrier le suivait mais la mère
D'un long couteau le frappa en plein cœur

Lui retirant son couteau meurtrier
Il la frappa de son sabre en plein cœur.

Dur souvenir dans un coin du village
On voit souvent un soldat s'arrêter
Devant un Christ tout couvert de feuillage
Il s'agenouille et semble méditer
Quand ses regards se tournent vers la plaine
De ses grands yeux coulent des pleurs bru-
lants
C'est qu'il a vu l'Alsace et la Lorraine
Le sol natal perdu depuis longtemps.

De s'éveiller ce n'est pas l'heure encore
Dit l'orphelin à ses parents chéris
Dormez en paix, dormez jusqu'à l'aurore
Nous sommes prêts à vaincre l'ennemi

Programme estival 2015

1) Conférences

Remarque : La conférence annoncée d'Hélène d'Almeida Topor *Le service d'utilisation des produits coloniaux pour la défense nationale pendant la Première Guerre mondiale* et programmée à Tence le mardi 4 août 2015 a été annulée.

1. Jeudi 30 juillet 2015 à 20h45 dans la salle des fêtes de la mairie du **Mazet-Saint-Voy** : **Philippe Gaudin** *La laïcité dans la France contemporaine : questions et enjeux*.

On commencera par une mise en perspective historique pour comprendre la laïcité française comme la conséquence d'une philosophie morale et politique, comme un principe constitutionnel et un ensemble de règles de droit et comme un ensemble de pratique sociales en constante évolution. Mais la France de 2015 est bien différente de celle de 1905 et de nouvelles questions se posent dans le cadre d'un État-Nation affaibli et d'une société très sécularisée dans laquelle émergent de nouveaux comportements et revendications religieux. Nous nous demanderons enfin dans quelle mesure quatre politiques publiques ne pourraient pas être à la hauteur de ces nouveaux défis et enjeux : formation à la laïcité, enseignement des faits religieux, formation des cadres religieux, dialogue inter-citoyen entre des personnes de religions et de convictions différentes.

Philippe Gaudin, né en 1957, agrégé de philosophie et docteur de l'EPHE (École pratique des hautes études) dans la mention « religions et systèmes de pensée », a enseigné la philosophie jusqu'en 2005. Actuellement, membre du GSRL (groupe sociétés religions laïcités) laboratoire CNRS-EPHE et directeur adjoint de l'Institut européen en sciences des religions de l'EPHE, il travaille essentiellement sur les faits religieux et la laïcité. Il a été membre du Conseil national du sida de 2006 à 2015. Il a été membre et président du Conseil presbytéral de la paroisse de l'Oratoire du Louvre à Paris de 2003 à 2012. Il est également membre de la commission des relations de la FPF (Fédération protestante de France) avec l'islam depuis 2009 et son président depuis 2015.

Derniers ouvrages parus :

- *Vers une laïcité d'intelligence ? L'enseignement des faits religieux comme politique publique d'éducation depuis les années 1980*, Presses Universitaires d'Aix-Marseille, 2014.
 - « Enseignement des faits religieux et enseignement laïque de la morale : état des lieux et perspectives » dans *Double défi pour l'école laïque : enseigner la morale et les faits religieux* (sous la direction de Isabelle Saint-Martin et Philippe Gaudin), Riveneuve éditions, 2014.
- La religion de Nietzsche*, Éditions de l'Atelier, 2008

2. Vendredi 14 août 2015 à 20h45 dans la salle du théâtre de la Maison des Bretchs au **Chambon-sur-Lignon** : **Olivier Delorme** *La Grèce et l'Europe XIXème-XXIème siècles*

Entre le monde grec et l'Europe occidentale, même durant la domination ottomane, les échanges n'ont jamais cessé et le dialogue a souvent été fécond. Mais il a aussi souvent géné-

ré malentendus et incompréhensions. Au XIX^e siècle, il s'inscrit dans une relation fondamentalement inégale entre une petite Grèce, qui a conquis son indépendance au prix d'une longue et cruelle guerre d'indépendance (1821-1830), et des « Puissances » (Angleterre, France, Russie) qui ont tardivement aidé les Grecs, dessiné les frontières et imposé le régime politique du nouvel État, puis multiplié les ingérences. De telle sorte que les conditions dans lesquelles est né et s'est affirmé l'État grec déterminent aussi la relation complexe – par ailleurs en partie héritée de l'Empire ottoman – que les Grecs entretiennent jusqu'à nos jours avec leur État.

Quant au XX^e siècle, il est marqué par des tragédies (fin de l'hellénisme d'Asie Mineure en 1922-1923, dictature de 1936-1940, famine de l'hiver 1941-1942 et occupation particulièrement destructrice, guerre civile de 1947-1949, dictature militaire de 1967-1974), dans lesquelles les puissances occidentales puis les enjeux de guerre froide jouent un rôle déterminant. Ces tragédies déstabilisent profondément la société et font de la Grèce, jusqu'en 1974, un pays européen à part du « camp occidental » qui ne connaît ni véritable démocratie ni État social.

Enfin, alors que le processus d'intégration du pays à la Communauté économique européenne a été motivé par la volonté d'ancrer la Grèce dans le modèle occidental de démocratie sociale, la monnaie unique et ses dysfonctionnements génèrent, depuis 2010, de nouvelles ingérences, une crise majeure, économique, sociale, humanitaire et politique, tout en réactivant l'incompréhension de l'Occident de l'Europe, prompt à occulter ses responsabilités, pour son Orient, et en posant la question de l'avenir de leur relation.

Après avoir passé l'agrégation d'histoire et avoir enseigné (à l'Institut d'études politiques de Paris par exemple), Olivier Delorme se consacre à l'écriture. Passionné par la Grèce, il vit entre Paris et Nisyros dans le Dodécanèse.

3. Samedi 29 août 2015 à 20h45 dans la salle du théâtre de la Maison des Bretchs au Chambon-sur-Lignon : Johann Chapoutot *Qu'est-ce que le nazisme ?*

Les crimes du nazisme dépassent l'entendement. Devant l'absurdité de tant de violences et de destructions, la perplexité domine et la tentation est grande de rejeter les concepteurs et les acteurs de ces crimes hors de l'humanité : on a affaire, dit-on, à des fous, des arriérés, des barbares, voire des possédés. Or l'historien doit partir du constat qu'il étudie des êtres humains et que, pour les acteurs des crimes, les actes avaient un sens. Lequel ? Cette conférence tente d'apporter des éléments de réponse.

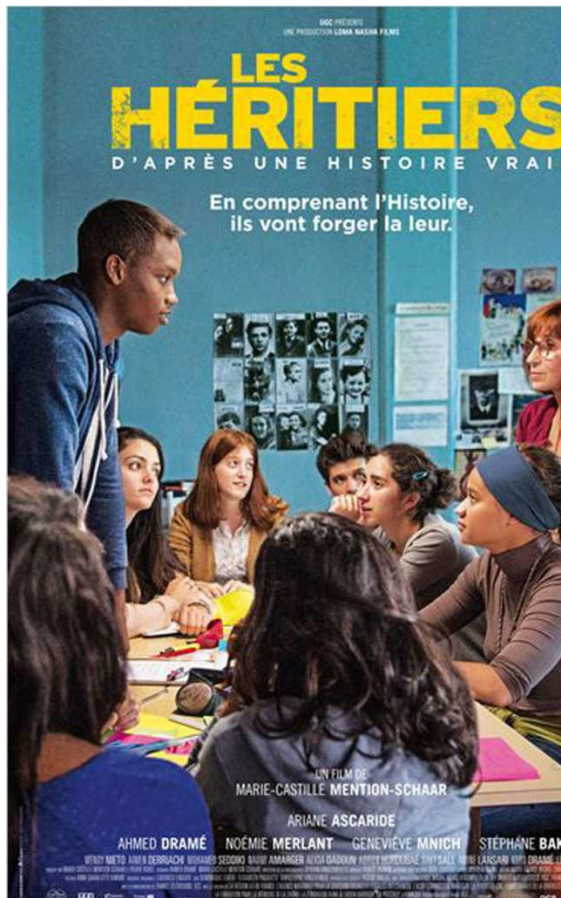
Johann Chapoutot, spécialiste de l'histoire de l'Allemagne contemporaine et du nazisme, est professeur à la Sorbonne nouvelle Paris III. Il a notamment publié *La loi du sang. Penser et agir en nazi* (Gallimard, 2014) et *Histoire de l'Allemagne (de 1806 à nos jours)*, en Que Sais-Je (2014).

2) Projections

- 1. Mercredi 12 août 2015 à 20h45 au Cinémascoop du Chambon-sur-Lignon *Les Héritiers*, film de Marie-Castille Mention-Schaar, projection suivie d'un débat en présence de la réalisatrice et de membres de la SHM**

Au Lycée Léon Blum de Créteil, la classe de seconde 1 est réputée pour être catastrophique tant les élèves sont ingérables et que leur niveau général est faible. Face à cette

classe qui n'accepte pas les règles, son professeure d'histoire, madame Gueguen, propose aux lycéens un projet commun : participer au concours national de la résistance et de la déportation. D'abord réticents, les élèves relèvent le défi et vont peu à peu être transformés grâce au travail collectif et à leurs recherches historiques. Bientôt, l'enseignante parvient à tirer les lycéens vers le haut malgré le scepticisme de ses collègues quant à cette étonnante initiative...



Une enseignante d'histoire (Ariane Ascaride) propose à ses élèves de participer à un concours national d'histoire, celui de la Résistance et de la déportation. Les vanes fusent, personne n'y croit, pas même le directeur du lycée. Mais grâce à l'obstination de la prof, le projet prend forme... Cette *success story*, décrite par Ahmed Dramé dans un livre *Nous sommes tous des exceptions* (Fayard), a été réalisée avec de jeunes comédiens et de vrais élèves du lycée de Créteil. On y voit une jeune métissée, enfermée dans l'échec ou le dédain arrogant, s'ouvrant peu à peu à la curiosité et à une forme d'estime de soi. C'est très démonstratif et, pour tout dire, limité d'un point de vue cinématographique. L'émotion naît grâce à Léon Zyguel, survivant d'Auschwitz, et à son témoignage face aux élèves bouleversés.

Jacques Morice *Télérama*

2. **Judi 13 août 2015 à 21h à Ciné Tence** *Les Héritiers*, projection suivie d'un débat en présence de membres de la SHM

3) Exposition

Août 2015 : *L'Outre-mer en guerre*, exposition présentée dans la grange de Jacques Julien à l'**Aulagnier Petit**, commune du **Mazet-Saint-Voy**. Le vernissage aura lieu le **Jeudi 30 juillet 2015** à 17h.

L'exposition « L'Outre-mer en guerre » sera consacrée à des événements peu connus et peu mis en avant dans les études concernant la grande guerre. Une différence importante par rapport à la métropole est le mode de recrutement Outre-mer il est lié au code de l'indigénat et par conséquent au rapport entre citoyens français et sujets français. L'utilisation de soldats indigènes suscita une forte polémique entre Jaurès et Mangin l'instigateur de la « force noire », un débat en continuité avec celui de Clémenceau et Ferry vingt ans plus tôt. La résistance des populations sera évoquée pour quatre événements : la guerre du Béni Volta, la révolte des Aurès, la rébellion de Kaba, la décimation Foch . Si ces résistances ne sauraient s'identifier à la totalité des réactions des colonisés, le positionnement complètement opposé de Diagne ne l'est pas mieux. La grande guerre n'est pas seulement un premier pas dans la modernité, c'est un moment important de la confrontation intégration républicaine versus indépendance ; un sujet qui demeure d'une brûlante actualité. Enfin une place sera accordée à la question de la mémoire des indigènes morts pour la France. Contrairement aux autres thèmes traitant de la grande guerre, l'iconographie sur ces sujets est assez pauvre, et il a fallu se reporter sur des métadocuments .

L'exposition est ouverte tous les jours du 1^{er} au 31 Août de 10h à 18h , à Aulagnier Petit , Mazet St Voy .



Entrée libre à toutes les manifestations de la SHM

**Représentation théâtrale le dimanche 19 juillet 2015 à 20H30
au Chambon/Lignon à la maison des Bretchs.**

CHAMPS MÊLÉS /Compagnie Simone Rist
3 bis rue Pierre Larousse, 75014 Paris
Mailto : champsmeles@gmail.com

**Il était une fois...
Haine et résistance, souvenirs d'hier et
d'aujourd'hui**

Performance de et avec Simone Rist

Agathe a 11 ans, elle vit la seconde guerre mondiale, la traque des juifs, les arrestations, et la peur. Sa famille recueille des réfugiés juifs et les aide à fuir en Suisse. Son père, résistant de l'armée de l'ombre, est tué par les Allemands et une haine féroce envahit le cœur de la jeune adolescente. Agathe veut comprendre comment elle est devenue cette calme vieille dame, qui a épousé un allemand et qui lutte contre cette vague de racisme et de haine destructrice qui s'étend aujourd'hui dans le monde. Un étrange dialogue s'établit alors entre les deux Agathe, la vieille et la jeune.

Durée 1h ¼

Jeu et mise en scène : Simone Rist
Assistant de mise en scène : Artur Makarian

Jeune et vieux public de 10 à 110 ans

Avec le soutien de la Société d'Histoire de la Montagne

Droit de réponse

A la suite de la publication de l'interview de Roger Hollard, décédé très peu de temps après, par Marianne Mermet-Bouvier Hatzfeld parue dans la Lettre de la SHM n°12 au début de l'été 2014, Jacques Trocmé a adressé le 7 août 2014 le courrier suivant au Président de la Société d'Histoire de la Montagne que nous portons cette année à la connaissance de nos lecteurs avec un retard imputable au rythme de publication annuel de notre Lettre..

Cher Monsieur,

Roger Hollard est dans l'erreur lorsqu'il raconte à Marianne Mermet-Bouvier Hatzfeld qu'André Trocmé avait eu l'exemple de l'Ecole des Roches dont il désirait s'inspirer pour le Collège Cévenol. C'est une grosse erreur que je désire corriger car elle ne représente pas la réalité. L'Ecole des Roches recrute ses élèves au sein de la bourgeoisie protestante alors que

le Collège Cévenol désirait donner aux jeunes du Plateau la possibilité de poursuivre leurs études sans s'expatrier au Puy, à Yssingeaux, ou à Annonay.

Le récit de Roger Hollard sur Carl et Forence Sangree est aussi erroné. Les Sangree ont été introduits au Collège Cévenol par André Trocmé et non par Edouard Theis qui n'a fait leur connaissance qu'à leur arrivée au Chambon.

Il aurait été désirable que Roger Hollard, un ami de longue date, ait pris la peine d'étudier avec soin l'histoire du collège avant d'en prendre la direction et de promulguer une analyse destinée à être le reflet véridique du passé. Il arrive trop souvent que les assertions erronées deviennent officielles et que la vérité soit plus tard considérée comme une légende.

Il est indispensable que l'histoire d'une association soit étudiée par ses dirigeants avant qu'ils ne prennent la responsabilité de sa gestion. L'histoire du collège ne doit pas être une collection de souvenirs et interprétations romantiques individuelles.

Je me souviens de la question que m'avait posée Melle Dorian, directrice du collège, lorsque j'ai inscrit ma fille Elisa comme future élève.

« Monsieur Trocmé, par qui avez-vous appris l'existence du Collège Cévenol ? » Elle ignorait qu'un certain André Trocmé avait joué un rôle, avec son ami Edouard Theis, dans la fondation de l'école qu'elle dirigeait.

Sincèrement votre,

Jacques P. Trocmé.

Compte-rendu

Georges Chanon *La Libre-Pensée en Haute-Loire 1850-1940. L'antycléricalisme*, Communac, Editions du Roure, 2015, 312 pages, 24 €.

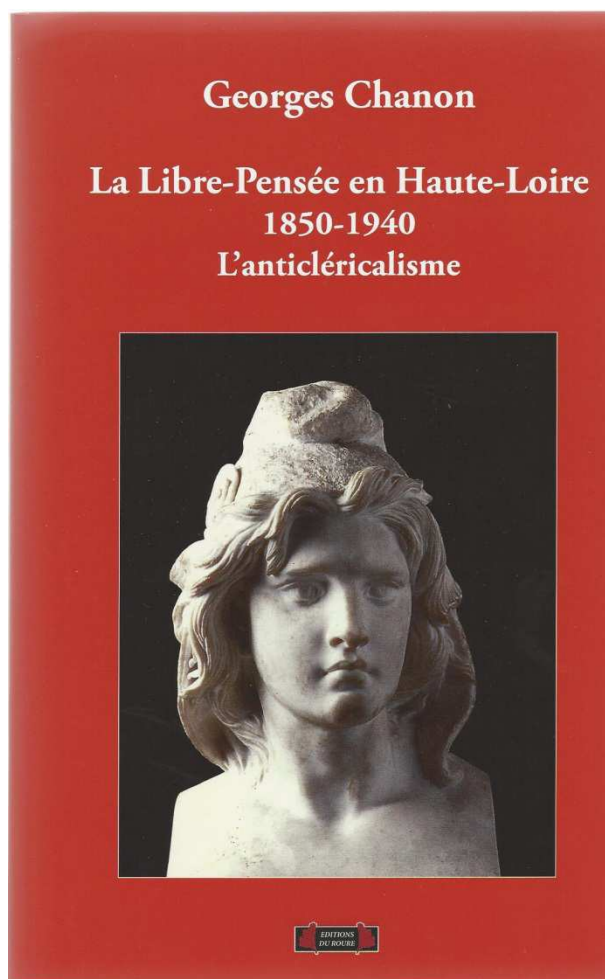
Avant le XX^e siècle, la Libre-Pensée n'est pas un mouvement organisé. La philosophie des Lumières l'encourage, mais ce n'est qu'une idée. Elle se manifeste avec les premiers enterrements civils (1848) et vivra mal le second Empire. Son aurore c'est la République naissante. Elle est républicaine et radicale. En Haute-Loire aussi.

En France, de 1900 à 1914, son âge d'or, elle est militante, organisée, à la pointe du combat pour la séparation des Églises et de l'État. Elle est radicale, socialiste, voire libertaire. En Haute-Loire elle est antycléricale, « au pays des Inventaires », comme elle le formulera au Puy-en-Velay en 1909.

De 1918 à 1940, elle est moins en vogue, elle cède la place au mouvement social et aux mouvements politiques de gauche. Mais elle fait parler d'elle, en Haute-Loire par la presse.

Le régime de Vichy interdira la Libre-Pensée en tant que mouvement.

Cette recherche, à partir de documents inédits, est parfois teintée d'une histoire de l'antycléricalisme dans un département français où le poids de la religion catholique est plus que prégnant.



La Libre-Pensée, est à la fois une philosophie et un mouvement qui veulent promouvoir chez les individus le libre examen. C'est une association laïque et sociale à connotation anticléricale, voire

L'ouvrage aborde la vie courante d'un mouvement avec ses groupes du Brivadois, du secteur du Puy et de l'est de la Haute-Loire, leur organisation, leur rapport avec les organisations nationales et internationales de Libre-Pensée. Comment adhère-t-on, comment s'opposer aux enterrements religieux, comment agir contre la presse royaliste et très cléricale, comment s'opposer à l'obligation du serment juridique devant Dieu et aux crucifix dans les lieux publics, etc. ?

La préface est de Jean-François Brun, doyen de la faculté de Sciences Humaines et Sociales de l'Université de Saint-Étienne.

athée. Le libre-penseur croit seulement en son libre arbitre et se refuse à reconnaître Dieu et à s'y soumettre.

La Libre-Pensée est aussi intimement mêlée à l'histoire politique, comme l'est à cette époque la franc-maçonnerie. L'ouvrage souligne quelques éléments déterminants dans les actions des libres penseurs de Haute-Loire au début du vingtième siècle, à savoir les conséquences des débats d'idées entre philosophie et politique, entre question sociale et économie du travail, entre culture de conférences ou de lectures, entre éducation évidemment laïque et progressiste, entre la laïcisation de l'espace et les rites des enterrements civils, la mise à bas des crucifix, le refus des prêtres à l'heure de la mort, et puis une vision élargie de la politique nationale en faveur d'un monde en paix et désarmé tout en pressentant le futur cataclysme de la Guerre. Et puis encore on ne peut passer sans évoquer la caricature. « À bas la calotte ! » faut-il entendre !

LA SOCIÉTÉ D'HISTOIRE DE LA MONTAGNE

MAIRIE 43.400 LE CHAMBON-SUR-LIGNON

La Société d'Histoire de la Montagne a été fondée en 1973. Elle a pour but l'étude de toutes les questions concernant la zone d'implantation protestante en Haute-Loire orientale et dans la portion contiguë de l'Ardèche, tant avant qu'après la Réforme. Elle n'a cependant aucun caractère politique, religieux ou idéologique et elle recherche objectivement la vérité.

La SHM recueille tous les documents et objets traitant de l'histoire du Plateau Vivarais Lignon. Ne jetez aucun manuscrit, aucune brochure, aucune photographie se rapportant au Plateau sans nous en informer au préalable. La SHM assure la gestion et le développement d'une bibliothèque et d'un fonds d'archives. Elle a déjà édité vingt et une publications dans sa série « documents » et elle organise régulièrement des expositions, des conférences et des colloques. Depuis l'année 2005, elle est désormais étroitement associée au projet de la nouvelle bibliothèque municipale du Mazet-Saint-Voy, au sein de laquelle elle œuvre à la constitution de son propre centre de documentation.

BULLETIN D'ADHESION

M. Mme. Melle.

Prénom

Adresse

.....

Adhère à la Société d'Histoire de la Montagne et s'acquitte d'une cotisation de 20 €.

Ce bulletin d'adhésion est à retourner avec le règlement au siège social de la SHM à la mairie du Chambon-sur-Lignon, ou à adresser directement à Jérémie Thuizat, Trésorier de la SHM, La Suchère, 43.400 Le Chambon-sur-Lignon.